



COMMUNIQUÉ DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

Chers compatriotes,

Dans un monde où la stabilité et la sécurité des nations sont continuellement mises à l'épreuve, il est de notre devoir de rester résolument vigilants et proactifs. C'est dans cet esprit de responsabilité et de détermination que nous annonçons une initiative d'une portée stratégique et décisive, guidée par la clairvoyance de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées.

Afin de renforcer le dispositif actuel, il est créé dans chaque région militaire, un bataillon opérationnel de défense et de sécurisation du territoire. Ces bataillons structurés, équipés et constitués de personnels qualifiés de nos forces armées, sont déployés sur le territoire national avec une relève périodique.

Le personnel de ces bataillons en plus de la solde, recevra une prime mensuelle conformément aux dispositions statutaires relatives au traitement des unités déployées en opération intérieure.

Cette force opérationnelle dotée de moyens appropriés a pour mission principale d'anticiper les menaces potentielles et intervenir avec efficacité.

Ce renforcement de notre dispositif sécuritaire s'inscrit dans une démarche proactive du Chef Suprême des Forces Armées pour affirmer notre capacité à maintenir un environnement de paix, de stabilité et de prospérité pour tous.

Nous sommes pleinement conscients que la réussite de cette mission repose également sur la coopération et la vigilance de chacun d'entre vous. Ensemble, en tant que nation unie et déterminée, nous saurons relever les défis qui se présentent à nous.

NOTRE NATION NOTRE RAISON D'ÊTRE

Je vous remercie.

Conakry, le 24 juillet 2024

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées


Le Chef
d'Etat-Major
Général de Division Ibrahima Sory BANGOURA